

MASTER

mention **STAPS**
(Sciences & Techniques des
Activités Physiques et Sportives)

parcours **AMVSL** :
Aménagement, Management
& Valorisation événementielle des
espaces Sportifs et de Loisir

BAC + 5



Présentation

Le **Master STAPS parcours AMVSL** forme des cadres dotés d'une double compétence en aménagement des espaces sportifs, d'une part, et en management des organisations sportives ou liées au sport, d'autre part, selon une visée de valorisation de ces deux pôles par l'évènementiel.

L'objectif consiste à insérer sur le marché de l'emploi des professionnels plurivalents, capables de saisir et d'opérationnaliser les enjeux situés à l'articulation entre la conception, la réalisation, l'exploitation de ces espaces et leur valorisation par enrichissement d'une gamme de services évènementiels de toute nature pour tous publics (manifestations et challenges sportifs ; salons professionnels ; marketing culturel et sportif ; etc. Le caractère novateur de la double compétence visée répond à des besoins de compétences attestées par les professionnels du secteur sportif et facilite la trajectoire d'insertion professionnelle (stage – apprentissage – emploi) de l'étudiant-e.

Contact :

José CHABOCHE, Responsable du master
jose.chaboche@univ-orleans.fr

Le détenteur du master AMVSL conçoit, réalise et évalue :

- le montage, la gestion et la conduite stratégique et opérationnelle de projets sportifs (ingénierie, évènements, développements de pratiques sportives, etc.)
- l'aménagement, le management et la valorisation d'espaces sportifs et de loisirs, éphémères ou résidentiels
- l'élaboration, la programmation, le financement et la mise œuvre de projet d'aménagements d'équipements et d'évènements sportifs
- le pilotage de projets à caractère sportif, ludique et touristique
- la définition d'orientations stratégiques d'organisations en lien avec le sport et les loisirs
- la direction et le management d'équipes salariées et bénévoles
- la valorisation des partenariats et des actions des parties prenantes du projet sportif.

Contenu de la formation

En formation initiale (M1) :

- 404 heures d'enseignement, dont une majorité de cours appliqués
- 9 semaines à 6 mois de stage, des congés de février à fin août

En formation en apprentissage (M2) :

- 401h d'enseignement de septembre à mars, sur des périodes de type « 2 semaines de cours, 3 semaines en entreprise », puis présence totale en entreprise de mi-mars à fin août

- Intervention de nombreux professionnels, partenaires de la formation, en M1 et M2

L'enseignement est centré sur la transmission des connaissances relatives à différents domaines :

- programmation, conception et réalisation de projets d'espaces sportifs et de loisir,
- management des espaces sportifs et valorisation par l'évènementiel,
- gestion comptable et financière appliquée,
- stratégies des organisations sportives,
- conduite de projet stratégique et opérationnel.

Master 1

Le Master AMVSL est ouvert à tout détenteur d'une licence STAPS ou d'un diplôme équivalent de niveau bac + 3 sous réserve, dans tous les cas, d'acceptation de leur dossier de candidature, et d'un entretien, par la Commission Pédagogique. Le M1 et le M2 sont également ouverts aux VAE/VAP et sportifs de haut niveau ou en reconversion, toujours sous réserve d'acceptation de leur dossier de candidature, et d'un entretien, par la Commission Pédagogique.

Formation ouverte en apprentissage en Master 2



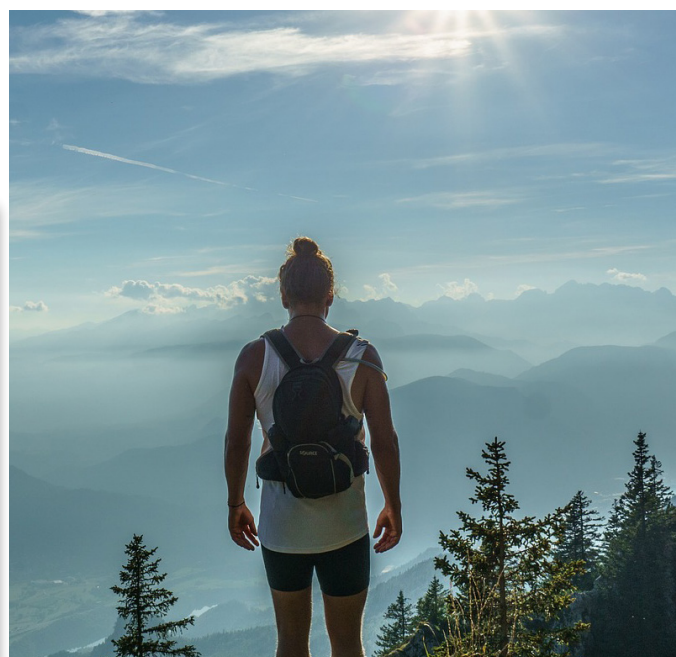
Possibilité de VAE en M1 et M2



Et après ?

Secteurs d'activités : Insertion professionnelle comme cadre bac+5 dans les secteurs du sport, du loisir et du tourisme au sein d'entreprises (sites et infrastructures sportives, centres de remise en forme, agences de conseil en marketing et communication, agences d'évènementiel, cabinets de consulting en développement des espaces sportifs, annonceurs et sponsors de tous secteurs d'activités), des fédérations sportives et leurs organes déconcentrés (ligues, comités, clubs) et des organismes publics (Etat et collectivités territoriales).

Doctorat pour accéder aux métiers de la recherche ou à des fonctions d'expertise au sein d'organisations publiques et privées.



Quels métiers ?

- Stadium Manager
- Gestionnaire d'équipement sportif et de réseaux d'équipements sportifs
- Cadre au sein d'un club professionnel, du Mouvement sportif (fédérations, etc.) ou d'une collectivité locale
- Conception, programmation et réalisation d'espaces sportifs et de loisir en bureaux d'études
- Responsable conseil et gestion des événements et de marketing sportif
- Responsable / Directeur d'études en agences de marketing et communication
- Expert en logistique événementielle
- Manager de centres de profits dans le secteur sportif
- Responsable / directeur commercial dans le secteur sportif
- Responsable produits, équipements et services liés au sport
- Responsable promotion, communication sportive et/ou sponsoring
- Chef de projet marketing, chef de projet marketing digital
- Responsable Développement et Partenariats (clubs, fédérations sportives, entreprises en lien avec le sport)

www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/formation/staps/masters/master-staps-mention-amvsl